



Formation « Juge Équitation Islandaise FFCI »

Date : Les 17 et 18 août 2019 à 9h 00

Lieu : Elevage du Broch - 11 rue Maerel - 68830 Oderen

Rappel : La formation n°2 « approfondissement Elève juge » est ouverte :

- à tous les secrétaires juges de la formation n°1 de juin, ayant jugé 2 épreuves dans les 12 mois,
- à tous les conseillers-challenges de 2012 ou toute personne ayant suivi une formation de juge-sport, hors FFCI (justificatif),
- à tout moniteur d'équitation diplômé, ou cavalier précédemment sélectionné pour les Championnats du Monde.

Si vous n'entrez pas tout à fait dans ce cadre, possible de demander dérogation sur boîte : secretaire@chevalislandais.com

A l'issue de cette formation, le test de validation des acquis permettra d'accéder au titre d'élève Juge (test obligatoire pour poursuite cursus) et au module n°3 du cursus.

Formateur : Martin Heller, Juge International en Équitation Oslandaise agréé par la FEIF, en charge de la formation des juges en Suisse.

Objectifs :

Dans la continuité de la formation initiation, à l'issue de cette formation, le stagiaire doit être capable de :

- Juger les épreuves Club 4 et 3,
- Poursuivre son perfectionnement pour juger des épreuves Club 2, Club 1 et Club élite,
- Se préparer au passage de l'examen Juge National.

Contenu :

- Prise en main du guide de jugement d'équitation islandaise,
- Entraînement au jugement sur vidéo,
- Entraînement au jugement sur divers couples cavaliers/chevaux (si le site le permet).

Public :

Tout Cavalier titulaire d'une licence 2019 FFE.

Formation « Juge Équitation Islandaise FFCI »

Inscription à la formation 2 « Approfondissement » des 17 /18 août à Oderen 68

Nom : Prénom

N° Licence FFE :

Prix licencié Grand-Est ou Bourgogne-Franche-Comté : **40 euros** (Participation des 2 Comités régionaux d'équitation)

Les licenciés par la FFCI bénéficient de ce tarif privilégié.

Prix licenciés autres régions : **70 euros**

Règlement à effectuer à l'ordre de la FFCI, 13 route du Pailly, 52600 NOIDANT-CHATENOY
Club affilié FFE pour **le 8 août** dernier délai avec retour de ce bulletin rempli.

Les repas seront à la charge des participants.

Hébergements possibles sur place soit tentes (emplacement gratuit) soit en gîtes à proximité (à votre charge).

Pour toutes informations : info@chevalislandais.com